



Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale

Stéphanie RIST

Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes
handicapées

14 avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

A l'attention de Madame MALEZIEU et Monsieur BOURDEAUD'HUY
DGOS

Objet: Préavis de grève

Montreuil, le 24 septembre 2026

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national pour le **8 octobre 2026** conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux relevant des établissements, notamment :

- Les établissements sanitaires et sociaux, médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,
- L'Etablissement Français du Sang et activités de transfusion sanguine (E.F.S.) – (établissement public national) créé par le décret n°99-1143 du 29/12/99 et la loi n°98- 535 du 01/07/98 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.
- Les ESPIC dont les CLCC, et les établissements privés ou services sanitaires sociaux et médico-sociaux chargés de la mission d'un service public (art. L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail ; Art. L.6112- 3 et L.6161-5 du Code de la santé publique)

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels.

Les agents, salarié.e.s, étudiants, retraité.e.s du secteur public comme privé, et acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social se mobilisent pour permettre un accès à la santé pour toutes et tous, la CGT revendique :

- L'arrêt des limitations à l'accès 24h/24 aux urgences et du développement de prises en charge en mode dégradé aux urgences et ailleurs
- La suppression du forfait urgences pour les patients n'étant pas hospitalisé suite à leur passage aux urgences
- L'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services, d'établissements hospitaliers, sociaux et médico sociaux et l'exigence de réouvertures des lits et structures fermées
- La réaffirmation de la place des hôpitaux publics et le développement du maillage d'hôpitaux de proximité en articulation autour des CHU afin de développer une activité de Médecine de Chirurgie, d'Obstétrique et d'Urgences couvrant les besoins
- L'équipement des hôpitaux de proximité de structures pour les personnes âgées et les aides à domicile intégrées dans les équipes pluridisciplinaires
- Pour la psychiatrie, le développement d'un réseau de structures spécifique et adaptée aux prises en charge aux bassins de population : un CMP, un CATTP, un hôpital de jour et 70 lits d'hospitalisation complète pour 70 000 habitants ;
- Pour la pédopsychiatrie : au moins 3 CMP, 2 CATTP, 2 hôpitaux de jour et 2 unités de 10 lits d'hospitalisation complète pour 200 000 habitants.
- La création de centres de santé publics en leur donnant un rôle pivot dans le dispositif de prise en charge de 1^{er} recours et de prévention. Ils permettraient de regrouper, de coordonner pour un canton, une commune, l'ensemble des professionnels de santé et acteurs sociaux et d'adapter les prises en charge aux besoins de la population concernées
- Le développement d'un maillage de structures médico-sociales adaptées et publiques : EHPAD, MAS ; résidences, services de soins à domicile, accueil de jour
- Le développement d'un maillage de structures sociales publiques capable de répondre aux besoins des populations les plus précaires et de protéger l'enfance en danger
- La création d'un pôle public de santé permettant la maîtrise par l'État du prix d'achat des dispositifs et des équipements médicaux ainsi que des médicaments.

Case 538 - 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL - 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> e-mail : revendic@sante.cgt.fr